

Enquête

Universités : le conflit se durcit à l'approche des examens

LE MONDE | 08.04.09 | 13h37 • Mis à jour le 08.04.09 | 13h37

La réforme de l'université se fera-t-elle selon les modalités actuellement prévues, envers et contre toutes les grèves et manifestations ? Le président de la République, en tout cas, l'a affirmé, mardi 7 avril, à l'occasion d'un déplacement à Venelles (Bouches-du-Rhône), près d'Aix-en-Provence. Alors que la mobilisation contre la politique éducative du gouvernement entre dans sa dixième semaine et que les signes de radicalisation se multiplient, Nicolas Sarkozy a répété sa volonté de ne pas revenir sur la loi LRU sur l'autonomie des universités, votée en août 2007. *"Je veux dire au monde universitaire que leur donner l'autonomie, c'est leur faire confiance, a dit M. Sarkozy. C'est un choix sur lequel je ne reviendrai jamais."*

La loi sur l'autonomie avait été présentée pendant la campagne électorale et au début du quinquennat comme une réforme majeure. La fermeté du chef de l'Etat n'est pas une surprise, mais elle risque de mettre encore de l'huile sur le feu. Depuis deux mois et demi, le climat n'a cessé de se tendre entre l'exécutif et la communauté universitaire. Un nouveau seuil a été franchi, en début de semaine, avec la multiplication d'incidents sur les campus. Mardi, pendant plusieurs heures, le président de l'université d'Orléans a été retenu par une centaine d'étudiants dans son bureau. Un autre cas de séquestration avait eu lieu la veille à Rennes-II. A Strasbourg, entre 100 et 150 étudiants ont perturbé une réunion de responsables universitaires. A Paris, les locaux du Centre régional des oeuvres universitaires (Crous) ont été envahis pendant quelques heures par des étudiants, dans le cadre d'une opération *"repas gratuits"*, puis le directeur et son adjoint ont été brièvement retenus.

Autre signe de tension, plusieurs centaines d'enseignants chercheurs de l'université de Rouen ont décidé, mardi 7 avril, de refuser de présider les jurys du baccalauréat 2009. Or la présence d'un universitaire à la tête de ces jurys est obligatoire. Si ce boycottage s'amplifiait, il pourrait sérieusement affecter les lycées.

Au fil des semaines, les revendications de la Coordination nationale des universités se sont, elles aussi, durcies. Lors de sa dernière réunion à Paris, lundi, la Coordination a appelé *"à la radicalisation du mouvement"*, à *"la désobéissance civile"* et à la *"convergence des luttes"* avec *"les hôpitaux"*, *"l'ensemble des services publics"* ou encore les *"sans papiers"*. Hormis un appel à manifester les 8 et 28 avril, et le 1^{er} mai, la Coordination entend organiser pendant trois jours *"une marche sur Paris"*.

Outre l'abrogation de la loi LRU sur l'autonomie des universités, les protestataires exigent le retrait des réformes du statut des enseignants-chercheurs et de la formation des maîtres. *"Le mouvement durera tant que nous n'aurons pas obtenu le retrait des réformes contestées depuis tant de semaines maintenant. Le gouvernement n'a jusqu'ici répondu que par des simulacres de négociations"*, considère la Coordination.

De son côté, le syndicat majoritaire, le Snesup-FSU, qui demande aussi l'abrogation de la loi LRU et le retrait des réformes en cours, est également resté inflexible.

"CRISTALLISER LES TENSIONS"

Ces prises de position s'inscrivent dans un climat d'inquiétude sur la bonne tenue des examens. Mardi, la Coordination a apporté son soutien aux établissements grévistes qui décideraient de valider automatiquement le deuxième semestre pour les étudiants. Mercredi, dans *Le Parisien*, la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a rejeté cette éventualité : *"Il est essentiel que tous les enseignements qui n'ont pas été assurés ces dernières semaines le soient avant les examens."* Pour le Snesup-FSU, cet argument n'est qu'un prétexte *"pour affaiblir la mobilisation et cristalliser les tensions"*. *"Une fois ses revendications entendues, la communauté universitaire mettra tout en oeuvre pour permettre la validation des examens"*, a assuré le syndicat.

Dans une telle atmosphère de défiance, les quelques déclarations de M. Sarkozy en faveur de la communauté universitaire risquent d'être vaines.

Mardi, le chef de l'Etat a affirmé qu'il ne souhaitait *"absolument pas qu'on mercantilise l'université, qu'on y installe les entrepreneurs au détriment du service public"*. Au détour d'une phrase, il a rendu hommage aux chercheurs et à leur contribution à l'innovation et à l'économie du pays. Il les avait profondément meurtris par son discours du 22 janvier, au cours duquel il s'était livré à une charge contre la qualité de la recherche. *"On a des gens fantastiques, les chercheurs, les enseignants-chercheurs, a-t-il expliqué. Mais c'est un tel parcours du combattant pour déposer un brevet."*

La ministre de l'économie, Christine Lagarde, et Valérie Pécresse ont été chargées de travailler avec la Caisse des dépôts afin de mettre sur pied *"trois ou quatre sociétés de valorisation de haut niveau"*, dans les plus grands campus français. *"Il faut maintenant que la France devienne la terre de l'innovation, de la recherche, c'est une priorité absolue"*, a ajouté le président de la République.

Le Parti socialiste a dénoncé des propos *"en total décalage avec la réalité et l'intensité du mouvement social"* dans les universités. *"Le chef de l'Etat tente de faire diversion en laissant penser que les universitaires seraient contre la notion d'autonomie, au moment même où ils contestent le contrôle politique de plus en plus fort"*, écrit dans un communiqué Bertrand Monthubert, secrétaire national à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Pour la Coordination, *"quoique moins méprisantes dans la forme"*, les déclarations présidentielles *"révèlent la même préoccupation mercantile de l'enseignement supérieur et de la recherche"*.

Catherine Rollot

Les grandes étapes du conflit

10 août 2007

Adoption de la loi sur les libertés et responsabilités des universités (LRU).

Novembre-Décembre

Mobilisation étudiante contre la loi.

2 juillet 2008

La réforme de la formation des enseignants du primaire et du secondaire est présentée en conseil des ministres.

31 octobre

La ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, divulgue la réforme du statut des enseignants-chercheurs.

2 février 2009

La Coordination nationale des universités appelle à une grève illimitée.

5 février

Première journée nationale contre la réforme. Une dizaine ont été organisées depuis.

25 février

François Fillon annonce qu'aucune suppression de postes n'aura lieu en 2010 et 2011.

20 mars

Xavier Darcos annonce que les concours de l'enseignement ne seront pas modifiés avant la session 2011.

24 mars

Le décret sur le statut des enseignants-chercheurs est adopté en comité technique paritaire.

Nicolas Sarkozy "ne laissera pas" séquestrer les patrons

Nicolas Sarkozy a condamné, mardi 7 avril, les séquestrations de chefs d'entreprise, alors que les Français se montrent compréhensifs face ces actions. "On est dans un Etat de droit, je ne laisserai pas faire les choses comme cela", a affirmé le chef de l'Etat. François Fillon a ajouté dans la soirée : "On ne gagne rien à prendre en otage un chef d'entreprise dont le carnet de commandes est vide", a expliqué le premier ministre. "Je dis à ceux qui instrumentalisent les inquiétudes (des Français) pour justifier cette violence, que la légalité républicaine s'exercera pleinement et fermement", a-t-il ajouté, visant la socialiste Ségolène Royal. Selon une étude IFOP pour *Paris Match* (2-3 avril, 1 010 personnes), 30 % des Français "approuvent" les séquestrations, 63 % les "comprennent mais ne les approuvent pas" et seuls 7 % les "condamnent". Selon CSA pour *Le Parisien* (1^{er}-2 avril, 1 012 personnes), 45 % des sondés jugent cette méthode d'action "acceptable", 50 % étant d'avis contraire.

Article paru dans l'édition du 09.04.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du groupe
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr
 Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%
 » Déjà abonné au journal
 » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide